

67^{ème} CRITÉRIUM des CÉVENNES

1^{er}-Rallye A/290 Critérium des Cévennes - 17^{ème} Critérium des Cévennes VHC

7^{ème} Critérium des Cévennes VHRS - 5^{ème} Critérium des Cévennes VMRS

Additif n°1

Sous réserve de l'approbation par le collège des commissaires sportifs lors de la 1^{er} Réunion

De : l'Organisation

Date : 14/10/2026

A : Tous les Concurrents & Membres d'équipage

MODIFICATIONS AUX REGLEMENTS PARTICULIERS

➤ **INFORMATIONS UTILES – LIEUX & ADRESSES PRINCIPALES**

• PARKING REMORQUE OBLIGATOIRE

Modification du parking remorque : Plan de l'Enclos – Saint Bauzille de Putois

• PARC REPOSITIONNEMENT

Modification parc de repositionnement applicable à tous les rallyes : Le CH (entrée repositionnement) sera positionné au même endroit que celui du parc fermé final dans lequel se rendront les concurrents après leur passage podium place de la mairie. C'est une partie de ce parc qui servira de parc de repositionnement. Après de CH qui sera le 16A les concurrents seront dans une partie de l'itinéraire considérée comme une neutralisation jusqu' au 16B avant podium place mairie et le 16C qui sera le pointage après podium avant entrée par final à l'ARENA. Le rallye sportivement sera terminé au 16A mais les concurrents devront passer au 16B et 16C jusqu'au parc final.

• SALLE DE PRESSE PRINCIPALE à ST HIPPOLYTE DU FORT

Jeudi 22, Vendredi 23, Samedi 24 Octobre 2026 : Adresse : Motor Home FFSA Place Le Pradet –St Hippolyte du Fort

• PANNEAU AFFICHAGE NUMERIQUE

L'accès sur l'application SPORTITY se fait avec les codes suivants : **MOD : CVN26 – VHC : CVN-VH26 – a290 : ECVN26**

➤ **Article 1 P - Organisation**

▪ **Article 1.1 p – Officiels**

• Directeur de Course VHC & e-Rallye a290

Mr Jannick DAUBIGNE, absent, est remplacé par Mme Nicole BONNET Licence 7422

• Adjoint à la Direction de Course P.C.

Mme Isabelle GARREAU Licence 22048 remplace Mme Nicole BONNET

• Commissaires Techniques

Mr Benjamin BASSACHE Licence 207620 remplace Mr Laurent BRAURE

Mr Patrick GARREAU Licence 22045 remplace Mr Stephen VIALLET

• Commissaire Technique Coupe Stellantis

Mr Laurent QUERRY Licence 212893 est nommé commissaire technique Coupe Stellantis SMRC6

• Véhicules d'Encadrements

Mr Gaspar SIMON Licence 128232 remplace Mme Isabelle GARREAU devenue, Adjoint à la Direction de Course, dans le véhicule d'encadrement SECU 2

• Chargée du contact avec la presse

Mme Simine NAMDAR remplace Mr Jacques FURET

▪ Article 1.3 p – Vérifications

1.3.12 p Les vérifications techniques finales seront effectuées le Dimanche 25 octobre 2026, immédiatement après l'arrivée dans les locaux du AS AUTOSECURITE contrôle technique, Zone les Gallines, le Fenouillet 1 zac, 34470 PEROLS.

Le tarif horaire de la main d'oeuvre applicable aux opérations de démontage est fixé à **60 € T.T.C.**

➤ Article 3 P – CONCURENENTS REGULARITE & PILOTES

▪ Article 3.1.2 p – Droits d'engagement

Lire : Les droits engagements sont fixés à **550 €** (650€)+ 50 € pour le système de géolocalisation

➤ Article 5 P - Identification des voitures & publicité

▪ Article 5.2 p – Publicité

La publicité obligatoire de l'organisateur

- Panneaux de Portières : Igol-Nicollin-Hectare-Impact
- Plaque d'immatriculation avant : Métropolitain
- Bandeau de Pare-brise : Côté Pilote GT2I- Côté Copilote : Montpellier Métropole

➤ Article 6 P - SITES & INFRASTRUCTURES

▪ Article 6.1 p – Description

Les longueurs des E.S. et les kilométrages ont été modifiés. Il faut prendre comme référence les longueurs et kilométrage du roadbook.

La version finale du plan en pièce jointe de la spéciale 16 à l'Arena remplace le précédent. Un traçage sera organisé pour les reconnaissances.

▪ Article 6.1 p – RECONNAISSANCES

Attention : les pages 187/188/189/190 sont bien numérotées mais elles ne sont pas imprimées dans le bon ordre (à l'impression elles ont été insérées entre la page 178 et 179) .

Attention : Concerne uniquement le samedi 17/10, les reconnaissances de l'ES11 Funkart se dérouleront de 19h30 à 21h30.

➤ Article 10 P - PRIX & COUPES

▪ Article 6.1 p – Description

Le Trophée Alain SZAFARCZYK du 67^{ème} Critérium des Cévennes récompense l'équipage classé, de la plus petite catégorie (N1), ayant réalisé le meilleur temps sur la plus grande spéciale du rallye l'ES12 «Les Cinqs Cols».

Pour le Président de l'A.S.A. Hérault Robert CLOS
Le Président du Comité d'Organisation Christian FINA



Côté Pilote

Sur plaque immatriculation

1



Côté Co-Pilote

Sur plaque immatriculation

1



PARKING REMORQUES OBLIGATOIRE

Plan de L'enclos à SAINT BAUZILLE DE PUTOIS

